



## **Ideologies of Entrepreneurial Disinterest among Students at Bondoukou University and Félix Houphouët-Boigny University in Côte d'Ivoire**

**Idéologies du désintérêt entrepreneurial chez les étudiants des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire**

**Lydie Régine G. Otcho  
Barnabé Cossi Houedin**

---

### **Article history:**

**Submitted:** Sept. 22, 2025

**Revised:** Sept. 29, 2025

**Accepted:** Oct. 15, 2025

### **Keywords:**

Entrepreneurship, lack of interest, students, ideologies

### **Mots clés :**

Entrepreneuriat, désintérêt, étudiants, idéologies

---

### **Abstract**

The article aims to understand the ideologies that legitimize the lack of interest among university graduates in entrepreneurship in Côte d'Ivoire. The study focuses on graduates from the Universities of Bondoukou and Félix Houphouët-Boigny in Abidjan. It is based on field data and adopts a qualitative approach, using data collection tools consistent with this methodology, such as semi-structured interviews and life stories. The findings reveal that the disinterest in entrepreneurship is socially constructed. It is expressed through representations of entrepreneurship as a "disguised failure" and through the belief in the superiority of salaried employment over entrepreneurial activity. Furthermore, this disinterest is structured around dominant ideologies such as the patriarchal and gendered ideology, the "diploma-as-king" ideology, and the "mystical entrepreneurship" ideology. The identified social imaginaries generate symbolic pressures that contribute to identity crises among young graduates.

### **Résumé**

L'article a pour objectif de comprendre les idéologies qui légitiment le désintérêt des étudiants diplômés pour l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire. L'étude porte sur des diplômés des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan. Elle repose sur des données de terrain. L'approche est qualitative. Elle mobilise des outils de collecte de données adaptés à ladite approche. Ce sont par exemple les entretiens semi-directifs et les récits de vie. Les résultats montrent que le désintérêt pour l'entrepreneuriat est socialement construit. Il se manifeste dans la représentation de l'entrepreneuriat comme un « échec déguisé », la croyance en la supériorité de l'emploi salarié par rapport à l'activité entrepreneuriale. Enfin, ce désintérêt se structure également autour d'idéologies dominantes comme l'idéologie patriarcale et genrée, l'idéologie du « diplôme-roi », et l'idéologie du « mystico-entrepreneuriat ». Les imaginaires sociaux relevés produisent des pressions symboliques qui contribuent à des crises identitaires chez les jeunes diplômés.

*Uirtus © 2025*

*This is an open access article under CC BY 4.0 license*

---

### **Corresponding author:**

Lydie Régine G. Otcho,

Université de Bondoukou

E-mail:

<https://orcid.org/0009-0000-2838-4382>

---

## Introduction

### **Contexte historique et institutionnel de l'entrepreneuriat (1960–2025)**

L'histoire de l'entrepreneuriat en Côte d'Ivoire s'inscrit dans une trajectoire marquée par des politiques publiques successives et des contextes économiques contrastés. A cet effet, dès les deux premières décennies postindépendance, la dynamique de croissance et les nombreuses opportunités d'emploi favorisaient une insertion professionnelle largement portée par l'État (Bamba et al. 23). Cette tendance s'est progressivement inversée avec la récession économique et l'instauration des Programmes d'Ajustement Structurel qui ont entraîné des licenciements massifs, la privatisation de plusieurs entreprises publiques et une médiatisation croissante de la crise de l'emploi (Jarret et Mathieu 61). Par la suite, la pression démographique et les limites du secteur public comme voie privilégiée d'insertion ont aussi conduit les autorités à promouvoir l'entrepreneuriat comme alternative de participation sociale et économique. Le Plan National de l'Emploi de 1991, révisé en 1995 a ouvert la voie à de nouveaux dispositifs d'insertion, notamment les programmes de stages-écoles, de chantiers-écoles et d'aides à l'auto-emploi. Toutefois, les résultats de ces initiatives sont demeurés mitigés au cours de la période 1995–2001. Les crises politico-militaires de 2002 à 2004 ont aggravé le chômage des jeunes et accentué la précarité de leur insertion professionnelle. Dans ce contexte, de nouvelles orientations stratégiques ont vu le jour, axées sur la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion économique. La relance post-crise de 2011 a marqué une étape décisive vers la structuration d'un véritable écosystème entrepreneurial en Côte d'Ivoire. Les programmes ciblés en faveur des jeunes et des ex-combattants, portés notamment par le Conseil National des Jeunes de Côte d'Ivoire, le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) et la création de l'Agence Emploi Jeunes, ont contribué à redéfinir les mécanismes d'insertion économique (MPJPSC 15).

À partir de 2016, les politiques publiques se sont consolidées à travers la mise en place du Ministère de la Promotion des Jeunes et de l'Emploi et l'adoption de la Politique Nationale de la Jeunesse. L'essor des plateformes d'accompagnement entrepreneurial, les objectifs élargis du PEJEDEC et l'amélioration des taux d'insertion témoignent d'une volonté institutionnelle de renforcer la place des jeunes dans le tissu socio-économique. Les avancées récentes, entre 2020 et 2025 traduisent un approfondissement de cette

dynamique. La Stratégie Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes adoptée en 2021 ainsi que la création de Côte d'Ivoire PME en 2022 s'inscrivent dans un effort de promotion des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat des jeunes. Les dispositifs de financement et les programmes d'accompagnement ciblés viennent compléter ce cadre en favorisant l'émergence de nouveaux entrepreneurs (Fanny-Tognisso et Roux 76-79).

Parallèlement, les réformes académiques menées entre 2018 et 2024 ont renforcé l'intégration de l'entrepreneuriat dans l'université ivoirienne. La transformation des universités publiques en Établissements Publics Scientifiques et Technologiques (EPST/EPAST), l'introduction des stages obligatoires, la mise en place d'incitations fiscales et l'institution de la Journée de l'Entrepreneuriat Étudiant en 2024 illustrent cette volonté de rapprocher la formation académique des réalités productives. Le développement de partenariats entre les universités et le secteur privé vient accentuer ce mouvement. En d'autres termes, des dispositifs de soutien institutionnel et des mécanismes de financement se sont multipliés, traduisant une volonté politique et économique de consolider l'entrepreneuriat formel et informel. Les politiques et investissements entrepris dans ce domaine visent à proposer des solutions à la fois du côté de l'offre et de la demande du marché du travail, afin de mieux répondre aux besoins d'insertion des jeunes diplômés (AUF et OIPDES 18).

#### **- Situation actuelle du chômage des diplômés**

Malgré cette dynamique, un paradoxe persiste. L'entrepreneuriat, bien que présenté comme une alternative au chômage des jeunes diplômés demeure faiblement investi par ces derniers. Autrement dit, alors que les politiques publiques en font une voie stratégique de lutte contre le chômage, une proportion non négligeable de diplômés manifeste une réserve à l'égard de l'auto-emploi et continue de privilégier l'accès à un emploi salarié (Kouamé 20). Dans cette continuité, les diplômés des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny montrent une forte réticence à s'auto-employer. Pourtant, ils affirment vouloir atteindre l'autonomie financière. Ils souhaitent également sortir de la précarité. Malgré ces aspirations, ils hésitent à s'engager dans une démarche d'auto-employabilité. Leur préférence continue de se tourner vers la fonction publique dont le nombre de demandeurs d'emplois ne cesse de

croître au détriment de l'auto-emploi d'ailleurs, souvent perçu comme incertain et instable. Sous ce rapport, les échecs enregistrés dans plusieurs initiatives entrepreneuriales renforcent encore cette méfiance. Ainsi, sur la base de telles données, l'enquête exploratoire menée à l'université de Bondoukou sur un échantillon de cinq (5) étudiants sélectionnés de manière aléatoire et raisonnée<sup>32</sup> révèle que quatre (4) d'entre eux soit 80 %, expriment des aspirations professionnelles mais manifestent un faible engagement envers la pratique entrepreneurial. La même tendance a été observée à l'Université Félix Houphouët-Boigny. Sur un échantillon de quatre (4) étudiants, trois (3) soit 75 % présentent également un désintérêt marqué pour l'entrepreneuriat.

#### Tableau synthétique de l'effectif et taux des étudiants désintéressés de l'entrepreneuriat

Université	Taille de l'échantillon	Étudiants désintéressés par l'entrepreneuriat	Pourcentage désintéressés	Étudiants intéressés par l'entrepreneuriat	Pourcentage intéressés
Université de Bondoukou	5	4	80 %	1 %	20 %
Université Félix Houphouët-Boigny	4	3	75 %	1 %	25 %
Total (ensemble des deux sites)	9	7	77,8 %	2 %	22,2 %

#### - Problème et question de recherche et questionnement

Ces constats locaux, fondés sur les effectifs et pourcentages de diplômés exprimant leur désintérêt pour l'entrepreneuriat mettent en évidence une tendance générale de faible attrait pour cette voie professionnelle. Ils convergent à mettre en évidence que les étudiants des deux universités étudiées souhaitent réussir sur le plan professionnel. Cependant, ils restent

<sup>32</sup> Afin de respecter le principe de diversification, les étudiants participants à l'étude ont été sélectionnés de manière aléatoire et raisonnée. Ainsi, l'étude a inclus des diplômés issus de plusieurs filières. Il s'agit notamment des sciences sociales (sociologie, géographie, histoire), de la criminologie, du droit et de la médecine. La sélection a porté principalement sur les diplômés de l'Université Félix Houphouët-Boigny

réticents à s'engager dans une démarche entrepreneuriale. Cette attitude traduit un écart entre leurs aspirations et leurs choix d'action. Ce paradoxe ne saurait être réduit à une simple inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Il s'éclaire davantage à travers la construction sociale de l'employabilité, entendue comme l'ensemble des dispositions, compétences et représentations qui conditionnent l'accès à l'emploi (Giret 33), mais aussi par un processus de production sociale d'un désintérêt vis-à-vis de l'entrepreneuriat. Celui-ci puise sa légitimité tant dans des cadres idéologiques que dans des normes et valeurs culturelles, lesquelles orientent les choix professionnels et instituent une hiérarchie implicite entre les différentes formes d'insertion. Ainsi, au-delà des dispositifs institutionnels, ce travail interroge la construction sociale du désintérêt entrepreneurial.

De ce fait, une interrogation centrale s'impose : comment expliquer que, dans un contexte caractérisé par le chômage et la précarité et en dépit des politiques publiques, des dispositifs institutionnels et des discours incitatifs en faveur de l'auto-emploi, l'entrepreneuriat est mis à l'écart dans les trajectoires professionnelles des diplômés des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny ? Mieux, pourquoi les jeunes diplômés de ces universités se détournent-ils de l'auto-employabilité ? Plus loin, comment les idéologies des jeunes diplômés de ces universités vis-à-vis de l'auto-employabilité contribuent-elles à façonner ce désintérêt ? L'objectif de ce texte est de comprendre les idéologies qui structurent la tendance de légitimation du refus entrepreneurial chez les jeunes diplômés des universités Félix Houphouët Boigny d'Abidjan et de Bondoukou. Plus précisément, il s'agit d'analyser la manière dont le désintérêt vis-à-vis de l'entrepreneuriat enferme ces diplômés dans un modèle normatif de réussite professionnelle. Cette analyse met en évidence trois dimensions. D'abord, les représentations sociales dévalorisantes associées à la figure de l'« entrepreneur ». Ensuite, les imaginaires collectifs qui valorisent le salariat comme voie de réussite et de reconnaissance. Enfin, les pressions sociales et identitaires qui orientent la construction sociale du désintérêt entrepreneurial.

### Méthodologie

L'étude porte sur les diplômés des universités Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et de Bondoukou. La première est la plus ancienne université publique ivoirienne, la seconde est la plus récente au moment de l'enquête.

Elles représentent deux pôles symboliques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire. C'est pour cette raison qu'elles ont été retenues comme terrain d'investigation. Leur choix se justifie aussi par leur valeur symbolique et leur représentativité dans le système d'enseignement supérieur ivoirien, mais il ne permet pas de saisir toutes les réalités nationales. L'étude prend appui s'appuie sur des données de terrain. Elle s'inscrit dans l'approche qualitative visant à comprendre les représentations et idéologies des diplômés face à l'entrepreneuriat. Elle a de ce fait mobilisé les outils et techniques de collectes de données appropriés : entretiens semi- directifs, récits de vie. L'enquête a été menée sur les deux sites annoncés plus haut : l'Université de Bondoukou et l'Université Félix Houphouët-Boigny à Abidjan. Elle a été réalisée entre janvier 2024 et avril 2025. Elle s'est faite avec des passages spontanés sur le terrain d'Abidjan. Ce qui a permis de réaliser des entretiens à passages répétés, de diversifier les données collectées et d'éprouver leur saturation. Il a été question de saisir les représentations, les idéologies et les discours des diplômés face à l'entrepreneuriat ainsi que les contraintes structurelles et institutionnelles qui alimentent leur désintérêt. Des deux techniques de collecte de données qui ont été utilisées, la première est le récit de vie appliqué aux étudiants diplômés et la seconde est l'entretien semi-dirigé, destiné aux populations témoins et aux experts (Quivy et Campenhoudt 241 ; Paillé et Mucchielli 13-33). Une revue documentaire a complété la collecte des données.

Trois (3) guides d'entretien distincts ont été conçus. Le premier s'adresse aux étudiants diplômés. 15 personnes soit cinq (5) étudiants à l'université de Bondoukou et dix (10) à l'université Félix Houphouët Boigny ont été interrogées dans cette catégorie. Le deuxième guide a ciblé les Enseignants-Chercheurs, responsables pédagogiques, Directeurs d'UFR et Chefs de départements. Dix (10) personnes ont participé. Un troisième guide a été adressé aux acteurs institutionnels (Agence Emploi Jeunes, CEPICI, Maison de l'Entrepreneur, ministère de la Jeunesse et de l'Emploi). Cinq (5) responsables ont été interviewés. Les enquêtés ont été identifiés grâce à la technique de l'enquête par boule de neige afin de garantir la diversité des profils (Wilhelm 11). Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique. Trois catégories analytiques ont été dégagées. La première concerne les idéologies et le désintérêt entrepreneurial. La deuxième porte sur l'évolution des pratiques et des modalités du faible engagement des

étudiants des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny dans l'entrepreneuriat. La troisième analyse les enjeux et les significations associés à ce désintérêt. L'échantillon de l'étude est composé de trente (30) personnes interviewées. Les données ont été traitées à l'aide de l'analyse thématique (Dépelteau 55-62) et du codage assisté par le logiciel NVivo. Ce qui a permis de dégager les catégories analytiques ci-après.

### **1. Les représentations dévalorisantes de l'entrepreneuriat et les croyances autour du travail salarié**

Cette partie de l'étude s'organise autour de deux sous-sections. La première analyse l'entrepreneuriat comme un échec déguisé de l'intégration sociale et professionnelle. Elle montre que les jeunes diplômés associent l'activité entrepreneuriale à une absence d'insertion professionnelle concrète, marquée par la précarité et le déclassement. La seconde sous-section examine l'entrepreneuriat perçu comme un risque social. Elle met en lumière les réticences des diplômés nourries par la crainte de l'échec, l'insécurité économique et l'absence de garanties institutionnelles.

#### **1.1. L'entrepreneuriat comme un échec déguisé à l'intégration sociale et professionnelle**

Les représentations sociales de l'entrepreneuriat sont multiples et parfois contradictoires. Elles concernent l'entrepreneur diplômé, le travail informel et le travail salarié. Elles résultent d'imaginaires sociaux, de normes collectives et de désillusions économiques et relationnelles. L'entrepreneuriat est perçu comme informel, précaire et improvisé. Il est associé à la survie plus qu'à un véritable projet professionnel. Dans cette logique, il n'est pas considéré comme adapté aux diplômés. Il conviendrait davantage aux personnes analphabètes ou non scolarisées. Dans l'imaginaire social, l'entrepreneuriat du diplômé est un « échec déguisé ». Le diplômé s'y engage par désespoir, après son exclusion du marché de l'emploi salarié. L'entrepreneur diplômé est vu comme un « chômeur déguisé », en attente d'un « vrai travail » dans la fonction publique ou une grande entreprise. Comparé à un enseignant ou à un cadre de l'administration, il apparaît comme ayant perdu son rang social et le prestige lié à son diplôme :

Être entrepreneur ? Ça c'est pour ceux qui n'ont plus d'issu de réussite ou qui n'ont pas de diplômes. C'est ce que disent mes parents et je

crois qu'ils ont raison. Sinon tu ne peux pas aller à l'école jusqu'au MASTER ou en LICENCE, et abandonner sous prétexte que tu veux entreprendre. C'est trop facile. Sauf si à l'école aussi, ça ne va plus. Dieu merci, moi j'avance bien à l'université ici. Il est vrai que l'Etat demande aujourd'hui aux jeunes d'entreprendre. Mais il y a trop de problème dedans. Et si ça ne marche pas, qui va rembourser l'investissement de nos parents ? Combien tu vas gagner pour prendre en charge tes parents et ta propre famille ? Nous sommes des investissements de nos parents et à la fin, ils doivent être fiers de nous en ayant un travail respectable à la fonction publique ou dans le privé.

(Extrait d'entretien avec X1 étudiant diplômé)

La première option des jeunes diplômés n'est pas l'entrepreneuriat. Pour la majorité des personnes interrogées, il s'agit d'un choix de dernier recours. Cette voie est envisagée seulement après l'échec des autres alternatives. Leur priorité est d'abord un emploi stable dans le secteur public. La seconde option est un emploi dans le secteur privé formel. L'entrepreneuriat apparaît alors comme une stratégie de survie. Il vise davantage la subsistance immédiate que la recherche d'un profit durable.

### **1.2. L'entrepreneuriat perçu comme risque social justifiant les réticences des jeunes diplômés**

Cette partie met en lumière plusieurs idées essentielles. Elle souligne d'abord la dangerosité de l'activité entrepreneuriale perçue comme une voie incertaine et risquée. Elle interroge ensuite la figure de l'entrepreneur associée à la précarité et à l'insécurité professionnelle. Enfin, elle analyse le coût identitaire et social de l'aventure entrepreneuriale vécu par de nombreux diplômés comme une menace pour leur reconnaissance et leur intégration.

En réalité, l'entrepreneuriat est souvent présenté comme un vecteur d'innovation, d'autonomie et de création de richesse. Cependant, de nombreux jeunes diplômés le perçoivent comme une activité dangereuse en raison des incertitudes qu'il comporte. Cette dangerosité se manifeste à trois niveaux. D'abord, au plan institutionnel et politique, avec l'absence de garanties juridiques. Ensuite, au plan économique, par le risque de précarité. Enfin, au plan social, à travers la stigmatisation en cas d'échec.

Sur le plan institutionnel, l'État n'assurerait pas toujours une sécurité « suffisante » et rassurante par un cadre juridique stable. L'instabilité des

---

règlements, les obstacles liés au financement et la corruption renforcent l'idée que l'entrepreneuriat est une voie périlleuse. Comme le souligne Touraine (1973), les acteurs sociaux hésitent à s'engager dans des activités dépourvues de légitimité institutionnelle claire, de crainte de s'exposer à l'arbitraire et à l'absence de protection juridique. Par ailleurs, le système scolaire, depuis le primaire, valorise le salariat, notamment celui de la fonction publique et des grandes entreprises. Dans ce contexte, demander aux jeunes diplômés d'entreprendre apparaît comme une trahison du cursus académique qu'ils ont intégré et intérieurisé par habitus. Ce témoignage est mis en relief dans cet extrait de discours d'enquêté :

Depuis le primaire, je n'ai pas appris à devenir un entrepreneur. A l'université également, on nous a rarement parlé de l'entrepreneuriat, à plus forte raison nous montrer la pratique car il y a une grande différence entre la théorie et la pratique. Vous êtes d'accord avec moi ? Aujourd'hui, l'Etat me demande de créer mon entreprise. Cela signifie que tout ce que j'ai appris est nul ? Il est difficile pour moi de laisser tout ça et de faire autre chose. C'est comme si je recommençais tout à zéro. Mieux vaut opter pour un travail qui cadre un peu avec ma formation. (Extrait d'entretien avec X5 étudiant diplômé)

D'un point de vue analytique, ce témoignage peut être éclairé par les propos de Dubar (66). Celui-ci souligne que les représentations sociales du diplôme participent à la construction de l'identité professionnelle des jeunes. Dans cette perspective, l'orientation vers l'entrepreneuriat apparaît comme une forme de dévalorisation du capital scolaire accumulé. Cette lecture permet de comprendre pourquoi les diplômés associent souvent l'activité entrepreneuriale à une rupture identitaire et à un déclassement symbolique. Dubar en souligne à cet effet que, les représentations sociales du diplôme façonnent fortement l'identité professionnelle des jeunes diplômés. Dans ce cadre, le choix entrepreneurial apparaît comme une dévalorisation du capital scolaire. De son côté, Giret (2016), à travers ses travaux sur l'« inflation scolaire », montre que l'école produit des attentes orientées vers une carrière salariée, souvent en contradiction avec les logiques entrepreneuriales. En Côte d'Ivoire, l'intention entrepreneuriale est freinée par la peur de l'échec et par la stigmatisation sociale. L'échec entrepreneurial est jugé honteux. Il fait du diplômé un « vaurien ». À l'inverse, l'absence d'intégration professionnelle par l'État est perçue comme une défaillance des pouvoirs publics. Cette asymétrie

rend le projet entrepreneurial moins attractif et parfois contraignant. Quant à Bourdieu (51), il rappelle que « les acteurs investissent préférentiellement les champs où leur capital est reconnu ». Cette perspective éclaire la réticence des jeunes diplômés à s'engager dans un champ entrepreneurial marqué par l'incertitude, la vulnérabilité et l'absence de reconnaissance. Au-delà des représentations sociales, certaines idéologies structurent durablement les attitudes vis-à-vis de l'entrepreneuriat.

## **2. Les croyances autour de l'entrepreneuriat et de l'emploi salarié**

Les croyances autour de l'entrepreneuriat et de l'emploi salarié occupent une place centrale dans les représentations des jeunes diplômés. Elles traduisent une opposition marquée entre deux modèles de réussite. D'un côté, le travail salarié est perçu comme une voie de prestige, de reconnaissance sociale et de sécurité. Il incarne la stabilité professionnelle et correspond aux attentes construites par le système scolaire et universitaire. De l'autre, l'entrepreneuriat reste associé à l'instabilité et à la fragilité. La figure de l'entrepreneur renvoie à la précarité, à l'incertitude et à l'absence de garanties, ce qui alimente des réticences persistantes. L'analyse de ces croyances permet ainsi de comprendre les logiques sociales qui orientent le choix des diplômés en faveur du salariat et leur désengagement vis-à-vis de l'entrepreneuriat.

### **2.1. Du prestige de la reconnaissance sociale et de la sécurité du travail salarié à l'instabilité de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur**

Dans le contexte ivoirien, fortement marqué par des normes patriarcales, la recherche d'un emploi formel s'inscrit comme une stratégie de reproduction sociale et de sécurité. Les résultats de l'enquête menée auprès des étudiants des universités Félix Houphouët Boigny et de Bondoukou révèlent un fort attrait pour la carrière salariée. Le travail offert par les grandes entreprises et la fonction publique est perçu comme stable, prestigieux et socialement valorisé, tant par les étudiants que par leurs parents. Dans cette société, les signes visibles de réussite tels que la possession d'une maison, d'une voiture, l'occupation d'un poste reconnu ou le statut professionnel constituent des marqueurs probants de réussite. Le salariat confère à l'acteur social une légitimité publique et une reconnaissance méritocratique, tout en assurant un prestige au sein de la famille. Cette valorisation repose sur la stabilité et la fiabilité associées au travail salarié. Elle transforme ainsi le salariat en une voie

de réussite socialement légitime et « raisonnable ».

Cette perception contribue à expliquer le désintérêt pour l'entrepreneuriat. En effet, face à l'incertitude et à la précarité inhérentes à l'activité entrepreneuriale, les jeunes diplômés privilégient une trajectoire professionnelle qui assure reconnaissance, sécurité et insertion sociale. Le travail salarié est perçu comme stable, fiable et « raisonnable ». Il bénéficie donc d'une légitimation sociale « forte et largement » partagée. Cette valorisation se reflète dans les propos recueillis lors de l'enquête qui illustrent les représentations et les attentes des jeunes diplômés vis-à-vis de la carrière salariée. C'est en cela que ces enquêtés citent respectivement :

Quand j'ai mis mes enfants à l'école et que jusqu'à présent je dépense énormément sur eux, ce n'est pas pour que demain, l'un d'entre eux vienne me dire : « Papa, je veux arrêter l'école. Donne-moi de l'argent pour faire du commerce ». » Si c'était pour les laisser entreprendre, il y a longtemps qu'ils allaient arrêter l'école. On n'a pas besoin de diplômes universitaires, même du BEPC pour entreprendre. N'importe qui peut le faire. Mais que diront les autres ? Que mes enfants n'ont pas réussi. Un travail ou ton enfant est salarié est plus sûr parce que le salaire est garanti chaque mois. Quel que soit sa façon de gérer, il ne mourra pas de faim. Le salaire protège des risques financiers. Le travail dans l'administration publique ou même privée assure une sécurité à vie. » (Extrait d'entretien avec P, parent d'étudiant)

« ... un salarié est plus considéré qu'un entrepreneur, même si l'entrepreneur gagne plus d'argent que le salarié. Car le salarié bénéficie de nombreux avantages comme les assurances, les congés payés, la retraite. Les entrepreneurs n'ont pas tout cela. C'est également parce que tu as un revenu stable que tu peux aider ta famille. Sinon, qui va demander de l'argent à quelqu'un qui se débrouille ? » (Extrait d'entretien avec E1, Expert)

Au regard des propos des enquêtés, le cadre théorique de Bourdieu apporte un éclairage essentiel à l'analyse. Il permet de comprendre que l'emploi salarié ne se réduit pas à une simple activité économique, mais s'inscrit dans un habitus collectif valorisé par les familles. Cette approche montre que le salariat structure les attentes et les pratiques des jeunes diplômés, en leur offrant un revenu régulier et un accès à des droits sociaux, tels que les cotisations, la

couverture santé et les congés payés. Ces éléments constituent des garanties de sécurité matérielle et sociale. Le cadre bourdieusien permet également d'interpréter la dimension symbolique de l'emploi salarié. Celui-ci confère un capital symbolique, assure une légitimité sociale et favorise l'insertion dans un réseau institutionnel et relationnel. Il protège l'acteur contre l'exclusion et renforce son statut social. Ainsi, Bourdieu éclaire la raison pour laquelle les jeunes diplômés privilégient le salariat face à l'incertitude et à la fragilité de l'activité entrepreneuriale, en montrant que ces choix sont socialement structurés et non seulement individuels.

## 2.2. De l'instabilité de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur

L'entrepreneur est comme un aventurier. Il est instable, avec un mode de vie précaire, sans avenir solide. Comment planifier son avenir sur l'instabilité des ressources financières qu'on perçoit ? aujourd'hui il gagne un peu, demain il n'a rien, après demain il gagne beaucoup. Souvent même il fait un très long moment sans percevoir un sou. Comment fait vivre sa famille ainsi ? Si ce n'est pas vivre à crédit. Être entrepreneur, c'est accepter de vivre dans le stress permanent. Que vais-je faire pour gagner plus ? Comment faire pour ne pas perdre ou maintenir mon train de vie ? Vous-même voyez que c'est difficile voire impossible de vivre avec la paix du cœur. Je n'accepterai pas cela pour mes enfants, sauf s'il n'y a plus d'issue(s). (Extrait d'entretien avec P, parent d'étudiant)

Le discours de cet enquêté met en évidence une perception de l'entrepreneuriat comme une activité instable et précaire. L'usage d'expressions telles qu'instable, précaire, sans avenir solide ou très long moment sans percevoir un sou traduit une forte inquiétude face à la variabilité des revenus et à l'absence de sécurité économique. Les références temporelles « aujourd'hui, demain, après demain » renforcent l'impression d'un quotidien marqué par l'incertitude permanente. Cette instabilité n'est pas seulement économique, elle est aussi « psychologique » et sociale. Le lexique du stress et de la contrainte « stress permanent, comment faire pour ne pas perdre, maintenir mon train de vie » souligne la pression continue ressentie par l'entrepreneur. Par ailleurs, l'attention portée à la famille « *faire vivre sa famille, mes enfants* » révèle que la vulnérabilité financière est perçue comme incompatible avec les responsabilités sociales et morales liées à la vie familiale.

Enfin, les métaphores employées « comme un aventurier, vivre à crédit, paix du cœur » construisent un imaginaire dévalorisant de l'entrepreneur, perçu comme un individu exposé à des risques permanents, isolé dans ses choix et privé de sérénité. L'emploi de termes négatifs et de rejets catégoriques « difficile, impossible, je n'accepterai pas » montre que ce mode de vie est jugé indésirable, voire inacceptable. Ainsi, l'instabilité de l'entrepreneuriat et de la figure de l'entrepreneur, telle qu'elle est vécue et décrite par les jeunes diplômés, constitue un facteur déterminant de désintérêt pour cette voie professionnelle. Elle explique pourquoi, face à l'incertitude, ces diplômés privilégièrent des trajectoires plus stables, notamment le salariat, offrant sécurité, reconnaissance sociale et capital symbolique.

In fine, l'entrepreneuriat, souvent associé au secteur informel est perçu comme un mode d'insertion professionnelle instable en raison de l'imprévisibilité des revenus. L'entrepreneur dépend de marchés fluctuants et d'une clientèle incertaine. Cette activité économique s'inscrit davantage dans des logiques de survie que dans des logiques d'accumulation stable (Bayart, 1999). Les enquêtés considèrent également l'entrepreneur comme un acteur économique fortement dépendant des réseaux sociaux et communautaires. Son activité repose sur diverses solidarités sociales, qui conditionnent sa réussite. Ainsi, l'entrepreneur africain n'est pas seulement un agent économique, mais aussi un acteur social pris dans des rapports d'obligations limitant sa capacité à construire une stabilité durable (Ela, 1998). L'analyse de ce nouvel extrait apporte des informations complémentaires sur l'instabilité perçue de l'entrepreneuriat : « J'ai peur de perdre tout l'argent, si mon projet échoue. Je veux d'abord un emploi sûr comme ça, même si mon projet ne marche pas, je peux encore économiser pour me relancer. Et aussi, avec un emploi sûr à côté, je peux en même temps m'occuper des miens et de moi-même » (Extrait d'entretien avec X7 étudiant diplômé).

De même, cet extrait de discours de ce jeune diplômé illustre la perception de l'entrepreneuriat comme une activité incertaine et risquée. L'emploi d'expressions telles que « peur de perdre tout l'argent et si mon projet échoue » met en avant l'inquiétude face à la vulnérabilité financière et à l'imprévisibilité des revenus. Cette instabilité économique renforce le sentiment que l'entrepreneuriat est un choix risqué et difficile à maîtriser. Face à cette incertitude, il souhaite valoriser le salariat comme solution sécurisante. L'expression « je veux d'abord un emploi sûr » traduit une approche

pragmatique et prudente : l'emploi salarié est perçu comme un filet de sécurité qui permet de protéger ses ressources et de se préparer à un éventuel projet entrepreneurial futur (économiser pour me relancer).

Par ailleurs, le discours relie la stabilité professionnelle à la responsabilité familiale et personnelle. Les termes « m'occuper des miens et de moi-même » soulignent que l'emploi sûr n'assure pas seulement la sécurité économique, mais permet aussi de répondre aux obligations sociales et morales. L'incertitude de l'entrepreneuriat est ainsi perçue comme incompatible avec le bien-être personnel et familial. Enfin, le discours construit un imaginaire dévalorisant de l'entrepreneur : l'activité est associée à la précarité, au stress permanent et à l'exposition aux risques, tandis que le salariat représente stabilité, sécurité et sérénité. Cette perception explique en partie le désintérêt des jeunes diplômés pour l'entrepreneuriat, qui apparaît comme une voie fragile et incertaine par rapport aux garanties offertes par l'emploi salarié.

Cette perception rejoint l'analogie de Ki-Zerbo (1992). Selon lui, l'entrepreneur africain doit constamment négocier sa légitimité. Il se situe entre l'aspiration moderne à l'autonomie et la réalité traditionnelle d'instabilité et d'incertitude. Dans ce contexte, l'entrepreneur fait face à des marchés fluctuants et à des revenus imprévisibles. Il est soumis à des obligations sociales qui limitent sa capacité à construire une stabilité durable. Le témoignage de ce jeune diplômé montre alors que cette instabilité est vécue de manière angoissante. La peur de perdre des ressources financières, le stress permanent et les responsabilités familiales renforcent le désintérêt pour l'entrepreneuriat. A l'inverse, le salariat apparaît comme une voie sécurisante et valorisée socialement, offrant reconnaissance, protection et sérénité. Ainsi, le désintérêt entrepreneurial des jeunes diplômés ne relève pas uniquement d'un choix individuel. Il s'inscrit dans une logique sociale et culturelle, où les contraintes économiques, relationnelles et symboliques structurent fortement les trajectoires professionnelles.

### **3. Idéologies dévalorisantes associées à l'entrepreneuriat diplômé et à l'entrepreneur (e)**

Cette section examine deux idées centrales. La première concerne la sacralisation du diplôme comme vecteur de légitimité professionnelle. Le diplôme est perçu comme un gage de compétence et de réussite sociale. Il

structure les attentes des familles et guide les choix professionnels des jeunes diplômés. La seconde idée porte sur les représentations sociales liées au patriarcat et au genre. Les normes patriarcales et genrées influencent les trajectoires professionnelles et les stratégies d'insertion. Elles prescrivent des rôles et des responsabilités différenciés selon le sexe, renforçant certaines préférences pour des emplois stables ou valorisés socialement. Ainsi, l'analyse montre que le diplôme et les normes sociales interagissent pour orienter les décisions professionnelles. Ces facteurs structurent les pratiques et les représentations des jeunes diplômés, en particulier leur désintérêt pour l'entrepreneuriat et leur préférence pour le salariat.

### **3.1. L'idéologie du « diplôme-roi » ou l'idée de la sacralisation du diplôme comme vecteur de légitimité professionnelle**

L'idéologie du « diplôme-roi » repose sur la croyance que le diplôme garantit stabilité et prestige. Il est perçu comme un vecteur essentiel de légitimité professionnelle et un critère incontournable pour accéder à des postes valorisés. Dans ce contexte, l'emploi salarié apparaît comme la voie la plus sûre et socialement reconnue. Emprunter d'autres trajectoires professionnelles est souvent considéré comme une déchéance.

Le diplôme joue également un rôle fonctionnel. Seules les entreprises privées et l'État, via ses institutions, exigent ce critère pour la sélection à l'insertion professionnelle. Il devient ainsi un indicateur privilégié du salariat, renforçant la pression sociale sur les jeunes diplômés pour rechercher un emploi stable. Les témoignages confirment cette logique : « Il est risqué d'investir et d'attendre uniquement les retours de cet investissement pour vivre. Si j'échoue, je perdrai tout. Je préfère un emploi stable au privé ou au public par l'État » (Extrait d'entretien avec X7 étudiant diplômé). L'entrepreneuriat n'est envisagé que comme dernier recours. Il reste un choix incertain et risqué, rarement privilégié face aux garanties offertes par le salariat. Ainsi, le diplôme constitue à la fois un capital symbolique et social, structurant les aspirations des jeunes diplômés et orientant leurs trajectoires professionnelles. Il explique en grande partie le désintérêt pour l'entrepreneuriat et la forte préférence pour le salariat dans le contexte ivoirien.

### **3.2. L'idéologie patriarcale et genrée ou les représentations sociales de l'entrepreneuriat liées au patriarcat et au genre**

L'idéologie patriarcale et genrée façonne de façon significative les représentations sociales de l'entrepreneuriat. Elle repose sur des normes sociales rigides, présentées comme « naturelles », mais qui sont en réalité construites socialement, culturellement, religieusement, institutionnellement et juridiquement. Ces normes structurent les rapports de genre en assignant aux hommes et aux femmes des rôles précis et différenciés. La femme est valorisée pour sa disponibilité familiale et reproductrice, tandis que l'homme est associé à la sphère publique et à l'activité professionnelle.

Le cadre juridique ivoirien a institutionnalisé cette hiérarchie genrée. Le Code civil a légalisé le patriarcat à travers l'autorité maritale et les règles relatives à la dot, consolidant ainsi la domination masculine (Comité National Ivoirien pour la promotion des femmes. 1964). Dans ce contexte, l'entrepreneuriat féminin apparaît en tension avec ces normes. La femme entrepreneure est perçue comme trop indépendante, insoumise et indisponible. Elle est parfois jugée socialement menaçante pour les valeurs religieuses, le mariage et l'éducation des enfants.

L'entrepreneuriat exige un engagement intense et une vigilance constante. La recherche d'informations utiles implique souvent des déplacements à des moments et lieux non conventionnels. Cette exigence complique l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Le projet entrepreneurial mobilise des ressources personnelles, la réputation, et parfois même la famille. Les étapes critiques, notamment au lancement, engendrent une charge de travail considérable. Pour les enquêtés, hommes et parents, il est socialement inacceptable qu'une femme sacrifie sa vie familiale au profit de sa carrière. Cette perception renforce les craintes et les hésitations des femmes diplômées face à l'entrepreneuriat. Elle révèle comment l'idéologie patriarcale et genrée façonne non seulement l'image sociale de la femme entrepreneure, mais aussi ses choix professionnels. Ainsi, l'entrepreneuriat féminin reste contraint par des représentations sociales qui assignent la femme à la sphère domestique et limitent son autonomie professionnelle. Cette pensée est illustrée dans cet extrait de texte ci-dessous :

Moi, je n'épouserai pas une femme entrepreneure. Mes parents mêmes ne le voudront pas parce qu'elles sont impolies et elles n'ont pas le temps. Lorsqu'une femme a de l'argent, quand tu vas dire 1, elle va dire 6. Et puis, même si par miracle tu tombes sur une qui est soumise, elle sera toujours partie. Qui va s'occuper des enfants ? Qui va

---

s'occuper de la maison ? Mes parents nous ont déjà prévenu, à la maison. (Extrait d'entretien avec X3 étudiant)

Pour lui donc, l'entrepreneuriat exige temps, mobilité et forte implication émotionnelle, physique et intellectuelle. Les femmes portent encore la majorité des tâches domestiques. Réduire le temps consacré au foyer est perçu comme une irresponsabilité matrimoniale. Les normes patriarcales valorisent soumission, docilité et dépendance. L'autonomie décisionnelle et la prise de risques, indispensables à l'entrepreneuriat, sont vues comme des signes d'insoumission. Ainsi, le patriarcat restreint l'accès des femmes à l'entrepreneuriat. Il transforme l'autonomie professionnelle en transgression sociale.

Cette analyse sur le patriarcat et l'entrepreneuriat féminin met en évidence les normes sociales, juridiques et culturelles qui assignent aux femmes des rôles domestiques. Elle valorise la dépendance, la soumission et la docilité. L'accent est mis sur la tension entre autonomie professionnelle et obligations familiales. Les obstacles structurels à l'accès des femmes à l'entrepreneuriat sont soulignés. Elle reste générale, centrée sur les concepts et les logiques sociales qui régissent les rapports de genre. Elle n'utilise pas d'exemple précis. A l'inverse, l'analyse ci-dessous du témoignage concernant la femme entrepreneure illustre ces dynamiques de façon empirique et contextuelle. Le discours de l'enquête révèle la perception masculine de menace face à l'autonomie, à la mobilité et à la réussite financière. Il met en lumière la crainte de perte de contrôle et de statut. Les normes patriarcales se traduisent ainsi concrètement dans les représentations sociales. Cette lecture est interprétative et centrée sur un exemple précis. Elle montre comment les valeurs patriarcales sont vécues, verbalisées et reproduites dans la vie quotidienne. En somme, cette combinaison permet de comprendre les structures sociales et leur manifestation dans les pratiques et discours autour de l'entrepreneuriat féminin :

Une femme qui a fait de grandes études est comme celle qui fait ses propres affaires. Tu ne peux jamais connaître son programme car elle n'a pas un programme fixe. Aujourd'hui, elle part dans telle ville pour acheter ceci. Demain, c'est dans une autre ville pour rencontrer tels partenaires hommes et femmes que tu ne maîtrise pas. Pour te tromper, c'est très facile. Et si malheur pour toi elle gagne plus d'argent que toi ou si elle tombe sur quelqu'un qui a plus d'argent que

---

toi, c'est fini, elle ne va plus te respecter. (Extrait d'entretien avec X5, étudiant)

Les femmes diplômées suscitent déjà des appréhensions dans la société. Lorsqu'elles deviennent entrepreneures, cette perception se renforce. Elles sont vues comme ambitieuses et prêtes à prendre de grands risques pour réussir. On les perçoit comme insoumises, indépendantes et stratégiques. Certaines se voient même attribuer des « capacités exceptionnelles ou doter de pouvoir mystiques ». Selon Kets De Vries (1977), elles sont considérées comme déviantes. Elles rencontreraient des difficultés à se soumettre à l'autorité et à s'adapter aux structures existantes. Ces femmes créent leurs propres organisations. Elles y appliquent des règles qu'elles définissent elles-mêmes.

Dans le discours social, les femmes entrepreneures se voient parfois attribuer des capacités exceptionnelles, perçues comme des attributs hors du commun. Ces représentations reflètent à la fois l'admiration et la méfiance à leur égard. Elles traduisent la difficulté de la société patriarcale à accepter l'autonomie, la mobilité et la réussite financière des femmes. L'attribution de telles capacités agit comme un mécanisme symbolique : elle reconnaît le pouvoir et la compétence de ces femmes, tout en soulignant leur différence et leur présumée déviance par rapport aux normes de genre. Les liens ou l'attribution de capacités exceptionnelles aux femmes entrepreneures sont relatés de la manière suivante :

Les parents qui laissent leurs fils épouser des femmes d'affaires ou des commerçantes n'ont rien compris. Ce sont des femmes qui fréquentent des féticheurs, des marabouts ou qui appartiennent à des sectes rien que pour que leurs affaires marchent. Ce sont des femmes qui aiment le pouvoir et qui ont besoin de contrôler tout. Si une femme comme ça consulte des personnes ou fait des pratiques pour contrôler ses affaires et avoir du succès, c'est mon fils qu'elle ne voudra pas contrôler ? Un homme doit épouser une femme qu'il maîtrise spirituellement et sur tous les autres plans. Le contraire, c'est la malédiction. Avec une femme fonctionnaire, beaucoup de choses peuvent être maîtrisées. Par exemple ce qu'elle gagne par mois, ou elle va lorsqu'elle dit qu'elle va travailler, avec qui elle est au quotidien, son heure de départ et d'arrivée au travail et à la maison. Je ne dis pas qu'il faut faire confiance aux femmes fonctionnaires à 100% car

femme c'est femme. Mais avec elles, si tu es vigilant et avec peu de moyens, tu peux vite constater si c'est une bonne femme ou pas. Il revient à l'homme d'aller chercher de l'argent, d'avoir beaucoup de relations pour aider les membres de sa famille ; mais pas à la femme.  
(Extrait d'entretien avec P, Parent d'étudiant)

Pourtant dans l'imaginaire populaire des femmes enquêtées, entreprendre constitue un obstacle au mariage. Cela réduit leurs chances sur le marché matrimonial. Cette perception résulte de l'interaction entre représentations sociales genrées, normes patriarcales et mécanismes de reconnaissance du statut conjugal. Or, pour Bourdieu (1998), le marché matrimonial repose sur des échanges symboliques et matériels. Les capitaux économiques, sociaux et culturels des partenaires doivent être compatibles pour qu'une union soit socialement reconnue. Dans de nombreuses sociétés ivoiriennes patriarcales, les capitaux attendus des femmes sont surtout relationnels et domestiques. L'entrepreneuriat féminin déstabilise ces attentes. Il renverse les rôles économiques socialement construits. L'homme est censé être le principal pourvoyeur de ressources. Une femme entrepreneure, financièrement autonome est perçue comme une « compétitrice » ou une menace pour la masculinité économique (Connell 44). La réussite économique féminine doit rester socialement « acceptable », souvent encadrée par un mari ou un tuteur masculin (Sow 23). En ce sens, les femmes entrepreneures sont socialement stigmatisées. Elles sont soupçonnées d'acquisition illégale de capitaux, de corruption ou de favoritisme. Des rumeurs circulent sur leur sexualité. Elles sont taxées de femmes « légères ». Cette stigmatisation constitue un handicap sur le marché matrimonial. Ainsi, afin d'éviter de tels jugements et humiliations, les jeunes femmes diplômées hésitent à entreprendre. Elles préfèrent ne pas s'engager dans cette voie. C'est le cas d'une étudiante diplômée de doctorat, encore sans emploi qui l'explique en ces termes :

J'aime bien voir les grandes femmes d'affaires dans leurs grosses voitures. Quand une femme à l'argent, c'est bon car elle peut bien s'occuper de ses enfants, de son mari, de ses frères et sœurs, de son père et de sa mère, etc. Elle est une fierté pour ses parents. Mais moi, j'ai maintenant peur de me lancer dans les affaires car la plupart de ses femmes d'affaires ne sont pas mariées. J'étais en couple avec quelqu'un qui m'a quitté parce que je commençais à avoir beaucoup d'argent dans mon commerce. Pourtant, lui-même est fonctionnaire.

Et son salaire ne nous suffisait pas nous deux. En Afrique ici, surtout en Côte d'Ivoire, les hommes n'aiment pas les femmes trop indépendantes. Ils ont des idées arrêtées. Or, en faisant tes propres affaires, tu deviens forcément indépendante au niveau de l'argent, tu voyage beaucoup, tu rencontres du monde. En un mot, tu seras très épanoui et ça, ils n'acceptent pas. Quand une femme est trop indépendante, quand elle fait du commerce ou même un autre business qui peut faire qu'elle ne va plus tendre la main chaque jour à son mari, elle est automatiquement traitée de « femme infidèle », « femme-garçon ». (Extrait d'entretien avec X6 étudiante)

Des enquêtes menées par le CNRST en Côte d'Ivoire (2019 :28) montrent que les femmes chefs d'entreprise dans les zones urbaines se marient moins que les salariées. Cette situation s'explique en partie par la perception d'incompatibilité avec les attentes traditionnelles du mariage. Les représentations sociales liées à l'entrepreneuriat féminin dans un système patriarcal réduisent leurs chances matrimoniales. Ce contexte contribue au désintérêt des étudiantes diplômées pour l'entrepreneuriat.

### **3.3. L'idéologie du mystico-entrepreneuriat ou les représentations sociales mystifiées de l'autonomie entrepreneuriale féminine**

Les pratiques entrepreneuriales sont souvent associées à des logiques de protection mystique, de maraboutage ou de fétiches (Sardan, 1995). Le « mystico-entrepreneuriat » désigne l'association de l'activité entrepreneuriale à des pouvoirs surnaturels, tels que la chance, la bénédiction ou la magie. Cette idéologie considère les entrepreneurs comme nécessairement dotés de pouvoirs magico-spirituels. Ils seraient capables de contrôler les destins et sont perçus comme manipulateurs.

Pour les étudiants diplômés enquêtés, l'entrepreneur croit que sa réussite ou son échec dépend de son comportement. Il cherche à influencer activement l'ordre des choses. Dans ce contexte, la réussite économique est attribuée à des forces invisibles : ancêtres, esprits, malédictions, onctions, Dieu, Jésus ou Mahomet, selon l'imaginaire social. Dans notre étude, 80 % des enquêtés appartiennent aux religions révélées (christianisme et islam). Ils idéalisent les entrepreneurs de leur obédience, qualifiés d'« élus » ou d'« oints de Dieu ». À l'inverse, ceux associés à d'autres forces spirituelles sont perçus comme « suspects et dangereux ». Ainsi, l'entrepreneur est vu soit comme un

individu charismatique d'ordre religieux, soit comme une personne mystique d'origine douteuse. Cette perception suscite méfiance et crainte. Weber (75) introduit la notion de « théodicée entrepreneuriale » pour décrire la manière dont la réussite économique est perçue comme un signe d'élection divine ou de bénédiction spirituelle. Dans ce cadre, la réussite de l'entrepreneur ne résulte pas seulement de son effort ou de sa stratégie, mais est interprétée comme l'expression d'une faveur religieuse ou d'un mandat divin. Cette lecture renforce le charisme social de l'entrepreneur et légitime son autorité économique. Elle contribue également à mystifier l'activité entrepreneuriale, en la plaçant sous le regard et la sanction d'un ordre spirituel. Ainsi, le succès économique devient à la fois un capital symbolique et un indicateur de valeur morale aux yeux de la société. Ce qui est confirmé dans cet extrait de discours :

Entreprendre, c'est une bonne chose. Mais je ne vais jamais encourager mon enfant à entreprendre parce que tous les entrepreneurs que vous voyez-là ont des fétiches. Ils travaillent avec des marabouts ou féticheurs. Ou bien ils sont encadrés par des « hommes de Dieu ». Sinon, ton commerce ou ton business va tomber tout de suite. Et même si tu es trop chanceux, les gens vont te lancer des sorts, par jalousie. N'oubliez pas que nous sommes en Afrique hein ! (...) « Ce sont ceux qui ne croient pas en Dieu ou qui ne sont pas sincères dans leurs foi religieuses qui non pas peur de faire les affaires comme ça, ils peuvent s'adonner facilement à d'autres pratiques mystiques pour tenir dans leurs business. Sinon, un bon chrétien qui se lance dans les business n'arrive pas loin comme ceux qui s'enrichissent par leurs affaires. (Extrait d'entretien avec P, parent d'étudiant)

Les trois idéologies, c'est-à-dire celle du « diplôme-roi », du patriarcat genre et du mystico-entrepreneuriat contribuent ensemble à expliquer le désintérêt des diplômés pour l'entrepreneuriat. Si la première valorise le diplôme comme unique outil de réussite sociale et oriente les ambitions vers le salariat, perçu comme une voie stable et prestigieuse, la seconde, quant à elle est fondée sur des normes de genre. Elle permet de limiter les perspectives d'autonomie pour les femmes, en associant surtout leur rôle à la sphère domestique plutôt qu'à l'initiative économique. Enfin, la troisième idéologie associe l'activité entrepreneuriale à des pratiques mystiques ou suspectes nourrissant ainsi la méfiance et la peur de l'échec social.

En interaction, ces idéologies contribuent à construire une image dévalorisée de l'entrepreneuriat et légitiment la préférence des diplômés pour le salariat, d'ailleurs considéré comme plus certains, moralement acceptable et socialement reconnu.

### **Discussion**

Cette analyse examine les perceptions sociales et culturelles de l'entrepreneuriat chez les jeunes diplômés en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, ainsi que les facteurs qui expliquent leur réticence à s'engager dans l'auto-emploi. Dans de nombreux contextes africains, l'entrepreneuriat reste perçu comme une alternative ou un choix par défaut, souvent associé à l'échec face aux modèles de réussite dominants hérités de la période coloniale. Le travail salarié, notamment dans l'administration publique, a longtemps été considéré comme l'archétype de l'intégration sociale et de la reconnaissance professionnelle (Mbembe 66).

L'entrepreneuriat est également perçu comme un risque social. L'instabilité et l'incertitude qui lui sont associées alimentent la crainte de précarité et d'échec. En Afrique de l'Ouest, les jeunes diplômés associent souvent l'auto-emploi à l'endettement, aux faillites fréquentes et à l'absence de reconnaissance institutionnelle (N'Gessan 31-44 ; Kouadio, 2016). Ces perceptions sont renforcées par des idéologies culturelles valorisant la sécurité du salariat et dissuadant le recours au risque entrepreneurial (Weber 27-28 ; 2004, 31-33). La hiérarchisation symbolique des formes d'insertion professionnelle s'en trouve ainsi consolidée : le salariat est valorisé comme garant de stabilité et d'identité sociale, tandis que l'entrepreneuriat est relégué au statut d'option secondaire ou marginale. Parallèlement, le diplôme universitaire est sacré comme capital symbolique, vecteur de légitimité professionnelle et sociale. Il constitue un moyen d'ascension sociale et de reconnaissance, garantissant l'accès à des positions valorisées dans l'espace social (Bourdieu 22 ; 1986, 24 ; Mbembe, 2000, 32). Dans le contexte africain, l'État a longtemps été présenté comme « l'employeur providence », consolidant le lien entre diplôme et emploi salarié et marginalisant l'entrepreneuriat perçu comme un choix par défaut (Bayart 95 ; Castel 26 ; Sardan 75).

Cependant, certaines études critiques, notamment en Europe, soulignent que le diplôme ne garantit pas automatiquement le succès

entrepreneurial et peut même limiter l'innovation et la créativité (Deleuze et Guattari 82). En Côte d'Ivoire, de nombreuses femmes diplômées se tournent vers des formes d'entrepreneuriat domestique ou associatif, mobilisant leur diplôme comme capital symbolique, même dans des activités marginalisées (Koné 45 ; Ehui 55).

Cette étude ouvre ainsi le débat sur les conditions sociales, culturelles et symboliques qui façonnent l'autonomie entrepreneuriale des jeunes diplômés, et montre que la réticence à entreprendre ne peut être réduite à des contraintes économiques ou structurelles. Ainsi, l'expérience des jeunes diplômés ivoiriens illustre comment les représentations sociales, les normes de genre et la sacralisation du diplôme interagissent pour orienter les choix professionnels, tout en laissant entrevoir des opportunités de transformation par des politiques publiques adaptées, des initiatives collectives et des dynamiques sociales émergentes. Cette analyse montre que la réticence à s'engager dans l'auto-emploi s'enracine dans des représentations héritées de l'histoire coloniale, de la structuration du marché du travail et de la valorisation symbolique du salariat. Cependant, ces résultats doivent être interprétés avec prudence. D'une part, la focalisation sur deux universités urbaines limite la portée nationale de l'analyse. Ainsi, les perceptions de l'entrepreneuriat peuvent différer selon les contextes régionaux, les disciplines de formation ou encore, les conditions socioéconomiques locales. De plus, l'étude ne prend pas en compte les trajectoires de diplômés issus d'instituts techniques, dont la relation à l'entrepreneuriat peut être plus pragmatique et moins marquée par les logiques de prestige social. D'autre part, les entretiens réalisés dans un contexte académique peuvent avoir renforcé le discours valorisant le diplôme sans toujours rendre compte des pratiques réelles d'insertion ou de reconversion.

Aussi, sur le plan théorique, si les idéologies du « diplôme-roi », du patriarcat et du mystico-entrepreneuriat apportent un cadre pertinent d'interprétation, elles ne suffisent pas à expliquer la diversité des stratégies observées. En effet, certains diplômés développent des formes hybrides d'insertion combinant salariat, activités indépendantes et engagements associatifs. Ces dites formes témoignent d'une redéfinition progressive des normes de réussite. En tant que trajectoires professionnelles, elles invitent à dépasser la dichotomie entre salariat et entrepreneuriat pour penser des formes de travail plus flexibles et contextualisées.

Plus loin, du point de vue des politiques publiques, il faut dire que les résultats exposés dans cette étude suggèrent la nécessité de renforcer les dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat diplômé. Cela suppose de repenser la formation universitaire en intégrant des modules de gestion, d'innovation et de leadership adaptés aux réalités locales. Le renforcement des programmes de stage avec des institutions spécialisées pourraient à cet effet jouer un rôle essentiel dans la valorisation des initiatives portées par les jeunes diplômés, notamment les femmes. Une sensibilisation précoce à l'entrepreneuriat dès le secondaire contribuerait également à modifier les représentations sociales qui le dévalorisent. En définitive, la réticence des diplômés ivoiriens à entreprendre ne peut être comprise uniquement comme un déficit de motivation ou de moyens économiques. Elle traduit un rapport social au travail façonné par des hiérarchies symboliques, des héritages institutionnels et des imaginaires collectifs persistants. Prendre en compte ces dimensions culturelles et symboliques apparaît donc indispensable pour concevoir des politiques publiques capables de favoriser une véritable culture entrepreneuriale, inclusive et socialement reconnue.

### **Conclusion**

Ce travail montre que la culture entrepreneuriale ne va pas de soi. Elle est socialement construite et varie selon le milieu, le genre et le contexte national ou local. L'entrepreneuriat reste peu légitimé comme voie de réussite sociale. Le modèle salarial, surtout étatique, conserve une forte prédominance. Alors, le désintérêt entrepreneurial des étudiants diplômés des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny ne résulte pas d'un simple manque d'information ou de formation. Il découle de configurations sociales et idéologiques « difficiles » à comprendre. Les idéologies, croyances, représentations sociales et attentes familiales façonnent un modèle de réussite incompatible avec l'initiative individuelle risquée.

Ce désintérêt n'est pas absolu. Il est légitimé par une logique défensive qui souligne l'instabilité et l'insécurité de l'entrepreneuriat : « Mieux vaut un emploi stable qu'un travail risqué par lequel on peut perdre le peu d'argent qu'on a, l'honneur et le respect des autres, et pour lequel on n'est pas sérieusement accompagné. » Pour inverser cette tendance, une approche sociologique de l'entrepreneuriat doit être intégrée aux politiques publiques et aux curricula universitaires. Elle doit valoriser la légitimité sociale de l'acte

entrepreneurial. Une sociologie de l'entrepreneuriat universitaire permettrait dans cette perspective de comprendre la construction symbolique de l'acte entrepreneurial et de renforcer sa légitimité sociale.

### Œuvres citées

- AUF, et OIPDES. *Atelier de validation de l'arrêté interministériel sur le statut « étudiant-entrepreneur »*. Abidjan, 5–6 sept. 2022.
- Balandier, Georges. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. PUF, 1963.
- Bamba, N., B. Contamin, K. Diomandé, et M. Koulibaly. « Crise économique et programmes d'ajustement structurel en Côte d'Ivoire. » *Table ronde CENA-CNPS*, s.d., <https://horizon.documentation.ird.fr>.
- Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique*. 2e éd., Karthala, 1999.
- Bourdieu, Pierre. *Le sens pratique*. Minuit, 1980.
- . *Questions de sociologie*. Minuit, 1984.
- . *La domination masculine*. Seuil, 1998.
- Castel, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale*. Raisons d'agir, 1995.
- Charmes, Jacques. *Femmes, travail et entrepreneuriat en Afrique subsaharienne*. Karthala, 2013.
- Comité National Ivoirien pour la Promotion des Femmes. *Code civil de la République de Côte d'Ivoire*. Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 1964.
- Connell, R. W. *Masculinities*. Polity Press, 1995.
- Dépelteau, François. *Démarche d'une recherche en sciences humaines*. Presses de l'Université Laval, 2010.
- Diouf, Mamadou. « Engaging Postcolonial Cultures. » *African Studies Review*, vol. 46, no. 2, 2003, pp. 1–12.
- Dubar, Claude. *La socialisation*. Armand Colin, 1991.
- Ehui, P. J. « Les associations féminines, un capital pour la visibilité sociale et culturelle des femmes rurales ivoiriennes. » *Revue internationale PME*, vol. 33, no. 2, 2020, pp. 83–106.
- Ela, Jean-Marc. *L'Afrique à l'ère du savoir*. Karthala, 1998.
- Fanny-Tognisso, A., et T. Roux. « Création d'entreprises et investissement en Côte d'Ivoire. » *Afrique contemporaine*, nos. 263–264, 2017, pp. 230–232, <https://doi.org/10.3917/afco.263.0230>.
- Geschiere, Peter. *Sorcery, Witchcraft and Politics in Cameroon*. Westview Press, 1995.

- Giret, Jean-François. *L'inflation scolaire*. La Découverte, 2016.
- Jarret, M.-F., et F.-R. Mathieu. « Ajustement structurel, croissance et répartition. » *Tiers-Monde*, vol. 32, no. 128, 1991, pp. 403–426, <https://doi.org/10.3406/tiers.1991.3619>.
- Kets de Vries, Manfred F. R. « The Entrepreneurial Personality. » *Journal of Management Studies*, vol. 14, no. 1, 1977, pp. 34–57, <https://doi.org/10.1111/j.1467-6486.1977.tb00616.x>.
- Ki-Zerbo, Joseph. *À quand l'Afrique?* Éditions de l'Aube, 1992.
- Koné, M. *Travail salarié et stratégie d'insertion des jeunes diplômés du Mali*. Presses Universitaires du Sahel, 2014.
- Kouadio, K. *Jeunesse et emploi en Côte d'Ivoire*. Les Éditions Universitaires de Côte d'Ivoire, 2016.
- . *Jeunes diplômés et marché du travail en Côte d'Ivoire*. Université Félix Houphouët-Boigny, 2018.
- Kouamé, A. *Jeunesse, emploi et entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest*. L'Harmattan, 2019.
- Mbembe, Achille. *De la postcolonie*. Karthala, 2000.
- Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique. « Mise en stages. » 2019, [https://psgouv.ci/welcom/détails\\_sous\\_menu3/mises-en-stages201](https://psgouv.ci/welcom/détails_sous_menu3/mises-en-stages201).
- N'Guessan, K. « Représentations sociales et pratiques d'insertion professionnelle des diplômés en Côte d'Ivoire. » *Revue Ivoirienne de Sociologie*, vol. 2, no. 1, 2015, pp. 45–62.
- Ouattara, A. « L'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire. » *Management international*, vol. 11, no. 2, 2007, pp. 53–64.
- Paillé, P., et A. Mucchielli. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, 2016.
- Quivy, R., et L. Campenhoudt. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, 2011.
- Sardan, Jean-Pierre Olivier. *Anthropologie du développement*. APAD / Karthala, 1995.
- Sow, F. *Femmes et société en Afrique*. UNESCO, 2003.
- , A. Imam, et A. Mama. *Engendering African Social Sciences*. CODESRIA, 1997.
- Touraine, Alain. *Production de la société*. Seuil, 1973.
- Vanga, A. F. « Genre et production agricole dans les coopératives du nord de la Côte d'Ivoire. » *European Scientific Journal*, vol. 8, no. 3, 2012, pp. 174–

---

187.

Weber, Max. *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Trad. J.-P. Grossein, Gallimard, 2004.

Wilhelm, Matthieu. *Échantillonnage boule de neige*. Office fédéral de statistique, 2014, <http://www.unine.ch/members/matthieu.wilhelm>.

**How to cite this article/Comment citer cet article:**

MLA: Otcho, Lydie Régine G. and Barnabé Cossi Houedin. “Idéologies du désintérêt entrepreneurial chez les étudiants des universités de Bondoukou et Félix Houphouët-Boigny en Côte d’Ivoire.” *Uirtus*, vol. 5, no. 3, December 2025, pp. 167-193, <https://doi.org/10.59384/uirtns.2025n9>.